

Course: THONON 10 - Saint-Gingolph - Thonon

THONON 10 - Saint-Gingolph - Thonon

	Fréquence: LMMJV-- Transporteur: SAT / Borini	
	Capacité véhicule: 59 pl.	
	Kilométrage: 28.7 km	
E4	SAINT-GINGOLPH - CHEF-LIEU SAINT-GINGOLPH	06:46
E4	SAINT-GINGOLPH - PLAGE	06:47
E4	SAINT-GINGOLPH - BRÊT	06:50
E4	MEILLERIE - LOCUM	06:51
E4	MEILLERIE - CHEF-LIEU MEILLERIE	06:55
E4	LUGRIN - PONT ROUGE	06:58
E4	LUGRIN - ANCIENNE GARE	07:00
E4	LUGRIN - TOURRONDE	07:01
E4	LUGRIN - PORT MARTIN	07:03
E4	MAXILLY-SUR-LÉMAN - PETITE RIVE	07:05
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - GRANDE RIVE	07:08
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - VVF	07:10
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - EMBARCADÈRE	07:11
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - GARE ROUTIÈRE	07:13
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - ANNA DE NOAILLES	07:15
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - LA LÉCHÈRE	07:16
E4	PUBLIER - AMPHION LA RIVE	07:20
E4	PUBLIER - AMPHION STADE	07:22
E4	PUBLIER - AMPHION VUARCHÉ	07:23
E4	THONON-LES-BAINS - VONGY EGLISE	07:27
E4	THONON-LES-BAINS - THUYSET OUEST	07:29
E4	THONON-LES-BAINS - JEANNE D'ARC	07:34
E4	THONON-LES-BAINS - LES ARTS	07:37
E4	THONON-LES-BAINS - AUMÔNERIE	07:42
ce.0740059	THONON-LES-BAINS - LYCÉE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS	07:45

Course: THONON 10 - Thonon - Saint-Gingolph

THONON 10 - Thonon - Saint-Gingolph

	Fréquence: LMMJV-- Transporteur: SAT / Borini	
	Capacité véhicule: 59 pl.	
	Kilométrage: 29.3 km	
ce.0740059	THONON-LES-BAINS - LYCÉE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS	17:15
E4	THONON-LES-BAINS - AUMÔNERIE	17:18
E4	THONON-LES-BAINS - LES ARTS	17:23
E4	THONON-LES-BAINS - JEANNE D'ARC	17:28
E4	THONON-LES-BAINS - THUYSET OUEST	17:32
E4	THONON-LES-BAINS - VONGY EGLISE	17:34
E4	PUBLIER - AMPHION VUARCHÉ	17:37
E4	PUBLIER - AMPHION STADE	17:38
E4	PUBLIER - AMPHION LA RIVE	17:40
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - LA LÉCHÈRE	17:44
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - ANNA DE NOAILLES	17:45
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - GARE ROUTIÈRE	17:47
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - EMBARCADÈRE	17:49
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - VVF	17:50
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - GRANDE RIVE	17:52
E4	MAXILLY-SUR-LÉMAN - PETITE RIVE	17:55
E4	LUGRIN - PORT MARTIN	17:57
E4	LUGRIN - TOURRONDE	17:59
E4	LUGRIN - ANCIENNE GARE	18:00
E4	LUGRIN - PONT ROUGE	18:02
E4	MEILLERIE - CHEF-LIEU MEILLERIE	18:05
E4	MEILLERIE - LOCUM	18:09
E4	SAINT-GINGOLPH - BRÊT	18:10
E4	SAINT-GINGOLPH - PLAGE	18:13
E4	SAINT-GINGOLPH - CHEF-LIEU SAINT-GINGOLPH	18:15

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent le **point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à l'Autorité Organisatrice de Transport pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.



Course: THONON 10 - Thonon - Saint-Gingolph

THONON 10 - Thonon - Saint-Gingolph

	Fréquence: --M---- Transporteur: SAT / Borini	
	Capacité véhicule: 59 pl.	
	Kilométrage: 29.3 km	
ce.0740059	THONON-LES-BAINS - LYCÉE PROFESSIONNEL DU CHABLAIS	12:05
E4	THONON-LES-BAINS - AUMÔNERIE	12:08
E4	THONON-LES-BAINS - LES ARTS	12:13
E4	THONON-LES-BAINS - JEANNE D'ARC	12:18
E4	THONON-LES-BAINS - THUYSET OUEST	12:22
E4	THONON-LES-BAINS - VONGY EGLISE	12:24
E4	PUBLIER - AMPHION VUARCHÉ	12:27
E4	PUBLIER - AMPHION STADE	12:28
E4	PUBLIER - AMPHION LA RIVE	12:30
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - LA LÉCHÈRE	12:34
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - ANNA DE NOAILLES	12:35
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - GARE ROUTIÈRE	12:37
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - EMBARCADÈRE	12:39
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - VVF	12:40
E4	ÉVIAN-LES-BAINS - GRANDE RIVE	12:42
E4	MAXILLY-SUR-LÉMAN - PETITE RIVE	12:45
E4	LUGRIN - PORT MARTIN	12:47
E4	LUGRIN - TOURRONDE	12:49
E4	LUGRIN - ANCIENNE GARE	12:50
E4	LUGRIN - PONT ROUGE	12:52
E4	MEILLERIE - CHEF-LIEU MEILLERIE	12:55
E4	MEILLERIE - LOCUM	12:59
E4	SAINT-GINGOLPH - BRÊT	13:00
E4	SAINT-GINGOLPH - PLAGE	13:03
E4	SAINT-GINGOLPH - CHEF-LIEU SAINT-GINGOLPH	13:05

Les horaires ci-dessus sont indiqués à titre **prévisionnel**. Ils peuvent varier jusqu'à 10 minutes en début d'année scolaire. Le conducteur est donc habilité à modifier l'horaire du matin au premier arrêt (et/ou aux suivants) afin de respecter l'horaire d'arrivée prévu. Les heures d'arrivée et de départ au premier établissement sont fixes et représentent **le point de référence horaire** sur le parcours. Un décalage horaire de plus de 5 minutes nécessitera **une modification officielle** et le conducteur, après recalage, devra en informer les élèves ainsi que son entreprise qui transmettra les horaires réels à l'Autorité Organisatrice de Transport pour **validation**. De manière générale, les élèves doivent se présenter à l'arrêt au moins dix minutes avant l'horaire de passage prévu. La présentation d'un titre de transport valide est **obligatoire** pour pouvoir accéder au véhicule.